

Département de  
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 27 Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. MORTIER Frédéric - PEHU Nicole - LEFEBVRE Sylvain - PLOQUIN Nathalie - PEGE Patrice - LEROUX Laëtitia - NIORE Yann - DELAUNAY Marie-Thérèse - LEGENDRE Jean-Pierre - LE COQ Sylviane - LABUSSIÈRE Gilles - RICHARD Françoise - CHAUSSERAIS Samuel - MANCEAU Nathalie - RICOU Michel - DUPUIS Alain - RAPICAULT Cynthia - GABILLER Christophe - MABILLEAU Danielle - MORAND Edgar - SCHOUBERT Odette - ROGEREAU Monique - RUEL Guylène - BOUDIN Maryvonne - JOUBARD Jean-Pierre

Absents excusés :  
GUILLET Véronique donne pouvoir à DELAUNAY Marie-Thérèse  
LHERMITEAU Perrine donnant pouvoir à PEHU Nicole  
MARIONNEAU Jean-Noël donnant pouvoir à ROGEREAU Monique  
TOUATI Karim

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 19/01/2026  
Date d'affichage : 30/01/2026  
Nombre de Conseillers en exercice : 29  
Nombre de Conseillers présents : 25

**Objet : Finances - SIEML – éclairage public - fond de concours - (01/2026-10)**

Dans le cadre du budget Commune 2026, l'assemblée sera amenée à voter une enveloppe budgétaire pour les prestations réalisées sur différents sites. Le SIEML a transmis le décompte des fonds de concours à verser et qu'il appartient à l'assemblée d'approuver.

Sur proposition de Monsieur PEGE, Adjoint au Maire en charge des Voies et Réseaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'attribution du fonds de concours suivant :

REPARATION – Mise en place d'un candélabre sur le côté de la mairie - DEV180-25-902

- Montant de l'opération : 3 061,54 €
- Taux du fonds de concours : 75 %

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

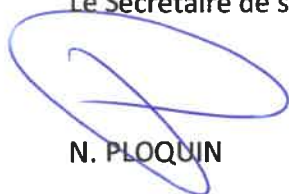
Publié le

ID : 049-214901803-20260127-01\_2026\_10-DE



- Montant du fonds de concours : 2 296,16 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision

Pour extrait certifié conforme,  
Le Secrétaire de séance,



N. PLOQUIN

Le Maire,



F. MORTIER